

# Quels troubles ?

Les troubles spécifiques des apprentissages sont **durables** et comprennent :

- le **trouble de la lecture** (dyslexie)
- le **trouble de l'expression écrite** (dysorthographe)
- le **trouble du calcul** (dyscalculie)

Ils peuvent être associés à :

- un **trouble du langage oral** (dysphasie)
- un **trouble développemental de la coordination** (dyspraxie) souvent associé à un **trouble de l'écriture** (dysgraphie)
- un **déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité** (TDA/H)

On estime que 5 à 12% d'enfants souffrent de troubles spécifiques du développement du langage et des apprentissages en France. Chaque enseignant en accueille dans sa classe.

# Que faire ?

**Dialoguer** avec les parents et écouter leurs inquiétudes.

Conseiller aux familles :

- de contacter l'entrée de parcours Occitadys : <https://dgxy.link/parctsla>
- de se rapprocher d'une association spécialisée dans les troubles des apprentissages.



Solliciter l'aide d'un interlocuteur de proximité parmi les professionnels suivants : **référént PIAL, psychologue scolaire, médecin scolaire ou de PMI, coordonnateur ULIS.**

**Adapter** les contenus pédagogiques (utile à tous les élèves).

**Encourager** l'élève.

Mettre en place sans attendre des **aménagements** afin de permettre à l'enfant de continuer à progresser dans ses apprentissages malgré ses difficultés en évitant la double tâche.

Vous trouverez des suggestions sur <https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive>



1er degré

Il lit difficilement, a peu de vocabulaire, est maladroit en sport, écrit mal, fait des tracés maladroits ou imprécis avec la règle,...

Et si ce n'était pas un défaut de stimulation à la maison ou un manque d'application ?...

Il n'écoute pas, bouge sans arrêt, perturbe les cours, bouscule ses copains, ses cahiers sont mal tenus,...

Et s'il ne le faisait pas exprès ?...

# Les troubles des apprentissages

REPÈRES POUR LES ENSEIGNANTS ET L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

# Ce que je peux observer :

L'élève a des difficultés **durables**, malgré le PPRE et l'étayage familial.

Il est en **décalage** avec les autres élèves.

Ses compétences sont très **hétérogènes** selon les domaines et au fil du temps.

PAR EXEMPLE :

- Il peut être très brillant à l'oral, mais avoir des difficultés à répondre à une consigne écrite ou ne pas parvenir à produire à l'écrit.
- Au niveau de la coordination motrice, il n'est peut être pas très maladroite mais il ne parvient pas à suivre le rythme des autres et se replie sur lui-même.
- Il peut avoir des difficultés d'attention mais être par moment hyper concentré sur une activité qui l'intéresse et le motive.

# Ce qui doit alerter ?

Un ou plusieurs des signes suivants :

## A 3 ANS :

Ne fait pas une phrase avec sujet, verbe, complément.

Ne comprend pas une consigne simple.

N'est pas intelligible.

## A 4 ANS :

Ne monte pas les escaliers en alternant les pieds.

A des difficultés pour s'habiller.

Ne peut pas dessiner un carré.

## A 6 ANS :

Ne sait pas raconter une petite histoire structurée.

N'associe pas phonème et graphème.

Ne reconnaît pas tous les chiffres.

A des difficultés pour écrire, utiliser les outils scolaires.

## A 8 ANS :

Déchiffre lentement, ne comprend pas ce qu'il lit.

Ses tracés sont imprécis.

A du mal à poser les opérations.

A du mal à faire ses lacets.

# Pourquoi y penser ?

Les troubles ont la particularité d'être invisibles au premier abord mais ils peuvent handicaper l'élève s'ils ne sont pas pris en charge.

L'enseignant joue **un rôle central** dans la transmission de ses observations.

Si ces troubles ne sont pas repérés, ils risquent de **perturber durablement** la scolarité et le quotidien de l'enfant :

- baisse de l'estime de soi,
- évitement des tâches scolaires,
- difficultés d'intégration dans les activités collectives,
- remarques injustes à l'école ou la maison (paresse, manque de soin, d'attention),
- attitudes d'opposition,
- altération du climat familial,
- repli,
- phobie scolaire,
- dépression,
- échec scolaire.